

LECTURE

Un plan pour soutenir la lecture

Sensibiliser à la lecture dès le plus jeune âge et accompagner cet apprentissage jusqu'à l'adolescence, c'est le nouveau plan lecture.

Joëlle Milquet, ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Enfance, a annoncé samedi, en marge de la Foire du livre de Bruxelles, l'élaboration d'un plan lecture en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Son objectif est d'élaborer pour septembre un plan culturel en vue notamment de remettre la lecture, documentaire et de fiction, au centre de l'apprentissage en se focalisant sur le plus jeune âge. Les auteurs belges francophones seront associés à ce processus.

Un coordinateur transversal a été tout récemment désigné en vue de réaliser ce plan lecture, en fédérant un comité d'accompagnement et différents groupes de travail qui rassembleront les opérateurs culturels (librairies, éditeurs, associations, bibliothèques, etc), les créateurs, auteurs et

illustrateurs belges francophones, les accueillants d'enfants et les enseignants, des chercheurs universitaires et les formateurs en lecture.

Une campagne de promotion de la lecture sera menée à destination des plus jeunes à l'occasion de la Fureur de Lire en octobre 2015. Le plan lecture prévoit la distribution aux parents au moment de la naissance d'un livret sur l'importance de la lecture dès le premier âge et d'un premier livre jeunesse. Il vise également à former les accueillants, les puéricultrices et les bénévoles à l'usage du livre.

En ce qui concerne l'enseignement maternel, la ministre de l'Éducation préconise la rédaction de «réels référentiels obligatoires précis», inexistant à ce stade, et un guide pédagogique à l'instar de la France. Pour les élèves du primaire, M^{me} Milquet souhaite la rédaction de référentiels plus exigeants et précis en matière de pratiques de la lecture. Pour l'enseignement secondaire, la ministre veut réviser les référentiels de compétences pour y renforcer la pratique de la lecture et de l'écriture. Le plan comprendra diverses aides, notamment à la création, aux éditeurs et aux libraires.

Un rapport devant déterminer les mesures à prendre dans le cadre du plan lecture sera remis à la ministre en septembre 2015. Un rapport annuel devrait ensuite être publié dès 2016, le 24 avril, à l'occasion de la Journée mondiale du livre et de la lecture. ■